



NomaDidge FESTIVAL 2019

Les 05, 06, 07 juillet

Espace Paulhan

Avenue de la résistance

30270 Saint Jean du Gard

Charte :

Quelques Règles pour que la fête se passe bien !

- Nous vous demandons de respecter le voisinage et la nature environnante, pour le bien être de tous.
- Respectez également les limites du festival
- Le festival ne pourra nullement être tenu responsable en cas de vol ou d'accident
 - Gardez vos objets de valeurs avec vous.
 - Le festival « NomaDidge » ne pourra en aucun cas être tenu responsable de vols ou dégradation de votre matériel.
- Les chiens et autres animaux ne sont pas admis ni sur le site du festival, ni dans le Camping.
- Le verre, les cannettes, alcools, feux d'artifice, stupéfiants, armes ou tout autre objet ou substance considérés comme dangereux ou illégaux sont interdits sur le site du festival. Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les sacs pour assurer la sécurité des festivaliers.
- La possession et la vente de stupéfiants sont totalement prohibées au sein du festival.
- De nombreuses poubelles sont à votre disposition sur le site et dans le camping.
- Il est interdit d'uriner en dehors des lieux prévus à cet effet.
- Nous mettrons des supports de douche à votre disposition afin que vous puissiez accrocher vos douches solaires. (Ne fournissons pas les sacs de douche). Nous vous demandons de prévoir du savon écologique afin de ne pas polluer le sol.
- La baignade dans la rivière du gardon n'est pas interdite, cependant le festival NomaDidge décline toute responsabilité en cas de problème. Aucune surveillance n'est prévue.
- Il est interdit de vendre de la nourriture et des boissons, dans et aux abords du festival. (sauf stands du Festival et commerces locaux)
- Il est strictement interdit de faire du feu dans le camping, à l'intérieur et aux abords du festival
- Les festivaliers sont tenus de suivre en toutes circonstances les instructions, les régulations et les ordres du personnel de sécurité.
- La manifestation peut être filmée et photographiée par les organisateurs.
- L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans (12 ans inclus). Une pièce d'identité pourra être demandée sur place. Les mineurs devront être en présence de majeurs légalement responsables.

Les détenteurs de billet reconnaissent, sans restrictions ni réserves, les règles de l'organisateur en matière de sécurité, d'accès, d'âge et de restrictions, et prennent acte qu'en cas de non-respect desdites règles, ils peuvent être exclus du festival sans pouvoir prétendre à quelque indemnité.

L' Association NomaDidge